

**RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE A BT/TBT  
 (A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 4.2.3.2 - 4.2.4.3 - 5.3.5.2 - 5.4.2.1 - 5.4.3.6 - 5.4.4 - 7.1 - 7.2.5.1)**
**VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION EXISTANTE  
 (A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 2.11.2 + 6.5)**

<b>Objet</b>	<b>Habitation</b>	Maison
	<b>Adresse</b>	Rue likenne 65, 4420 Saint Nicolas
	<b>Propriétaire</b>	FARINA PHILIPPE
	<b>Demandeur</b>	Farina Philippe (propriétaire)
	<b>Téléphone</b>	+32492479152
<b>Installation</b>	<b>A.R. du 08/09/2019 - Livre 1:</b>	6.5 - Contrôle périodique 8.2.2 - Date d'installation après sept '81 8.2.1 - Date d'installation avant oct '81
	<b>Tension actuelle</b>	2X230V
	<b>Code EAN</b>	Non communiqué
	<b>Protection générale</b>	20 A
	<b>Qté tableaux</b>	1
	<b>Qté circuits</b>	15
	<b>Câble compteur-tableau</b>	Vob 4 x10mm <sup>2</sup>
	<b>Diff. gén. ≤ 300 mA (DDRG)</b>	• 63A / 300 mA
	<b>Diff. suppl. ≤ 30 mA (DDRS)</b>	• 63A / 30mA


**Mesures**

 Résistance de dispersion de prise de terre  
**4.41Ω**

 Isolement général par rapport à la PDT  
**1.21MΩ**

 Appareil utilisé  
**MES012 METREL MI 3100**

Critères		Critères	
1 . Résistance de dispersion de prise de terre (PDT)	OK	7 . Appareillage fixe et à poste fixe	OK
2 . Isolement général par rapport à la PDT	OK	8 . Canalisations électriques (fils, peignes, câbles, conduits)	OK
3 . Continuité de terre	OK	9 . Repérages et/ou schémas unifilaire et de position	OK
4 . Différentiel(s) général(aux) (DDRG)	OK	17 . Documents, études techniques, analyses de risques.	OK
5 . Protection contre contacts directs	OK	18 . Risques liés à un incendie.	OK
6 . Protection contre contacts indirects	OK	19 . Installation de production d'énergie privée.	OK



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue de la Vecquée 170  
B-4100 Seraing  
Tél +32 471 58 07 08  
E-mail info@certigreen.be  
TVA BE 0650 647 987  
www.certigreen.be



P.V. N° SGE-BTD-28-08-24-27518-CP

Date de visite : 28/08/2024

## CONFORME

Installation conforme aux prescriptions de l'A.R. du 08/09/2019 - Livre 1.

Schémas unifilaires et plans de position contrôlés conformes, datés et signés

Installation à faire de nouveau contrôler avant le **28/08/2049**

25 ans après émission du rapport conforme

**Renforcement de puissance du raccordement au réseau public autorisé**

(maximum : / Nouvelle tension : )

Bornes amont de la protection différentielle générale scellées ?

Oui

Pour CERTIGREEN test, l'inspecteur



Sarah  
Geutzen  
0471 93 44 02



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue de la Vecquée 170  
B-4100 Seraing  
Tél +32 471 58 07 08  
E-mail info@certigreen.be  
TVA BE 0650 647 987

www.certigreen.be



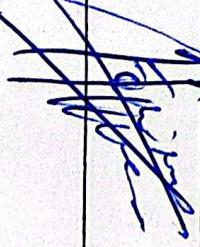
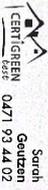
P.V. N° SGE-BTD-28-08-24-27518-CP

Date de visite : 28/08/2024

**Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les installations domestiques concernées par la demande qui nous a été adressée. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport.** Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Toute réclamation est à transmettre à la société par écrit. Il peut être fait appel aux résultats d'inspection via recours au SPF Économie Direction générale de l'Énergie. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agréé peut avoir accès, à sa demande, à ces informations. En cas de non-conformité persistante à la seconde visite, une copie du rapport est d'office transmise au SPF Économie Direction générale de l'Énergie par CERTIGREEN test.

**Obligations du propriétaire (AR du 8/9/19 - Livre 1 - 9.1.2 + 3.1.2 + 6.5.7.2.b7) :** 1. Conserver, dans le dossier de l'installation électrique, ce procès-verbal, les plans et toute notice décrivant les garanties de sécurité que doivent présenter certaines machines, appareils ou canalisations électriques (nous conseillons de placer une copie de ces documents à proximité du tableau électrique principal) - 2. Enseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique - 3. Aviser immédiatement le Ministre des Affaires économiques, Direction générale de l'Énergie de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité - 4. Entretien ou faire entretenir son installation (tester régulièrement toutes les protections à courant différentiel résiduel via leur bouton de test, resserrer les bornes des tableaux une fois par an, dépoussiérer,...) - 5. Prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions de l'AR du 8/9/19 - Livre 1 soient en tout temps observées - 6. Transmettre au locataire, nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant le dossier de l'installation électrique.

# Plan Électrique

Nom : <b>FARINA</b> <i>Phikine</i>	Adresse :  Rue Likenne 65 4420 St Nicolas	Date : / /
		 

## Nomenclature Partie Commune

### Différentielle Général 300mA

300mA	mono	63A	
30mA	mono	32A	1) Taque électrique et four
30mA	mono	20A	2) Réserve
30mA	mono	20A	3) Prises plan de travail cuisine / hotte / frigo encastré / écl plan de travail
30mA	mono	16A	4) Éclairage escalier vers 1er / éclairage cuisine
30mA	mono	16A	5) Éclairage grenier / prise grenier / 1 prise chambre 2
30mA	mono	16A	6) Éclairage et prise chambre 1 & 2
30mA	mono	16A	7) Éclairage living + applique / écl w.c / écl S.D.B / prise w.c / 1 prise salon
30mA	mono	16A	8) Éclairage hall d'entrée / éclairage salon / prises salon

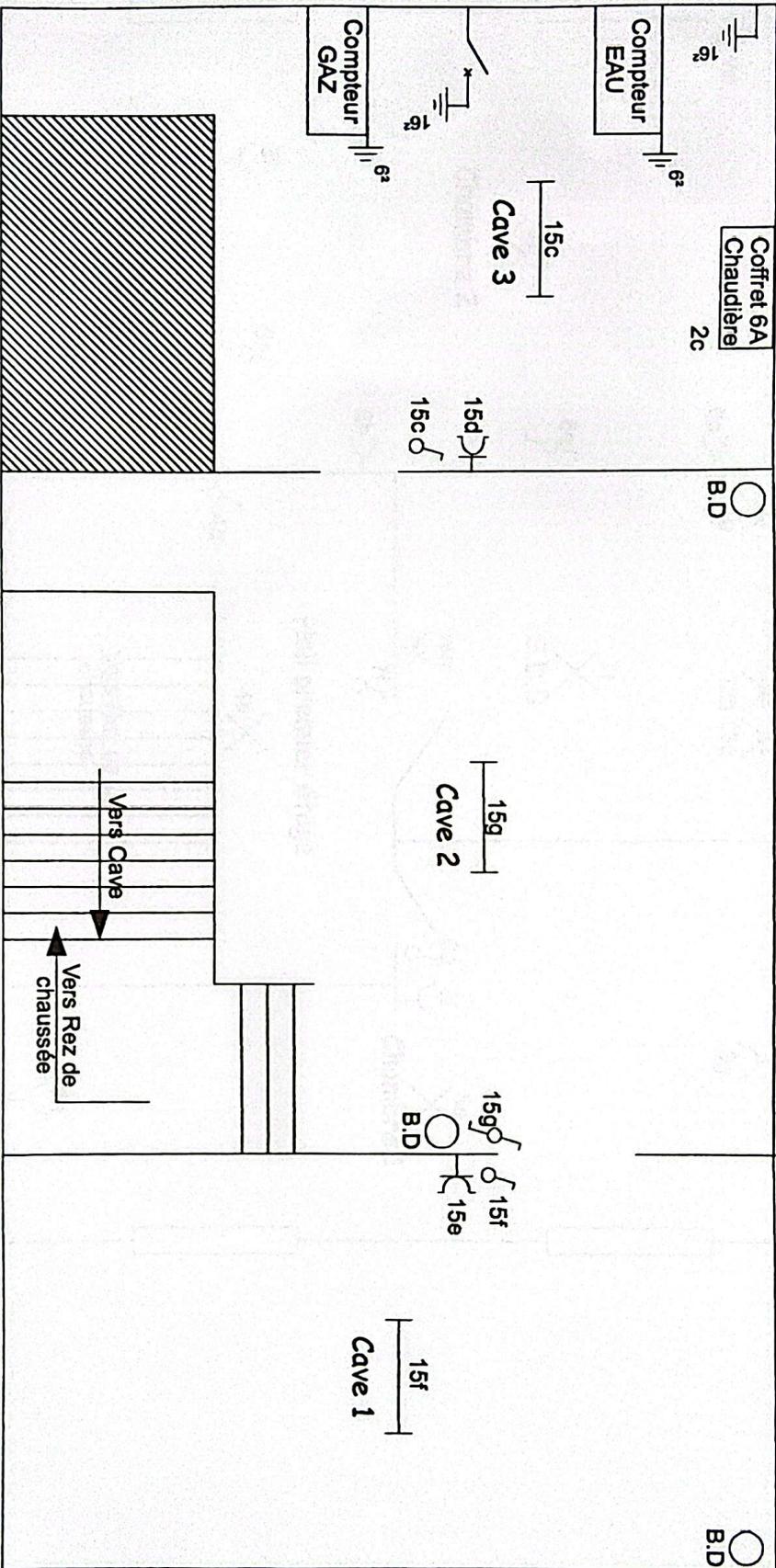
### Différentielle Général 30mA

30mA	mono	63A	9) Prises et écl extérieur terrasse / Prises coté droit cuisine / chaudière
30mA	mono	20A	10) Lave vaisselle
30mA	mono	20A	11) Boiler Salle de bain
30mA	mono	20A	12) Séchoir
30mA	mono	20A	13) Lave linge
30mA	mono	16A	14) Prise salle de bain
30mA	mono	16A	15) Prise Living / Prise et éclairage 3 caves



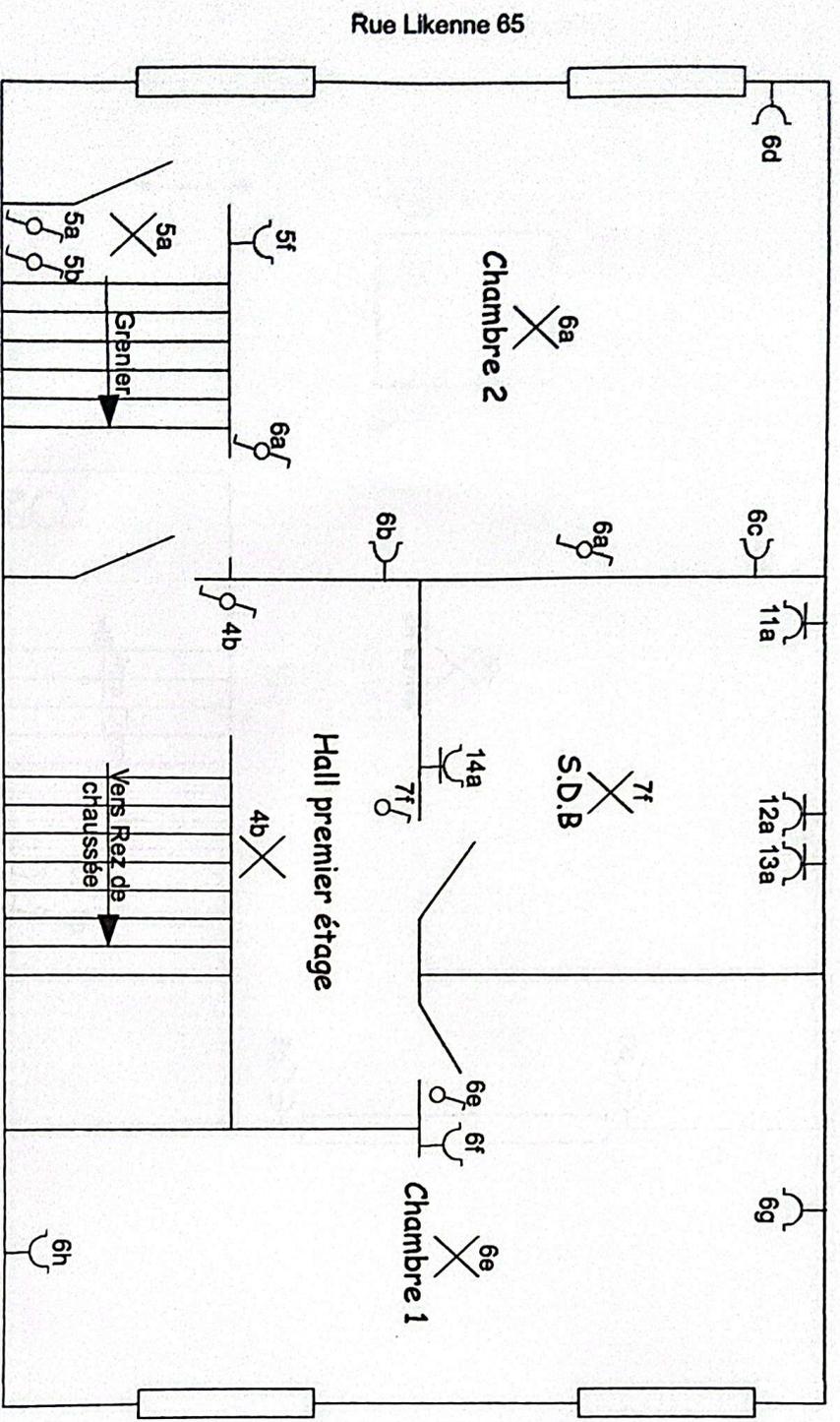
# Schéma Implantation Cave

Rue Likenne 65



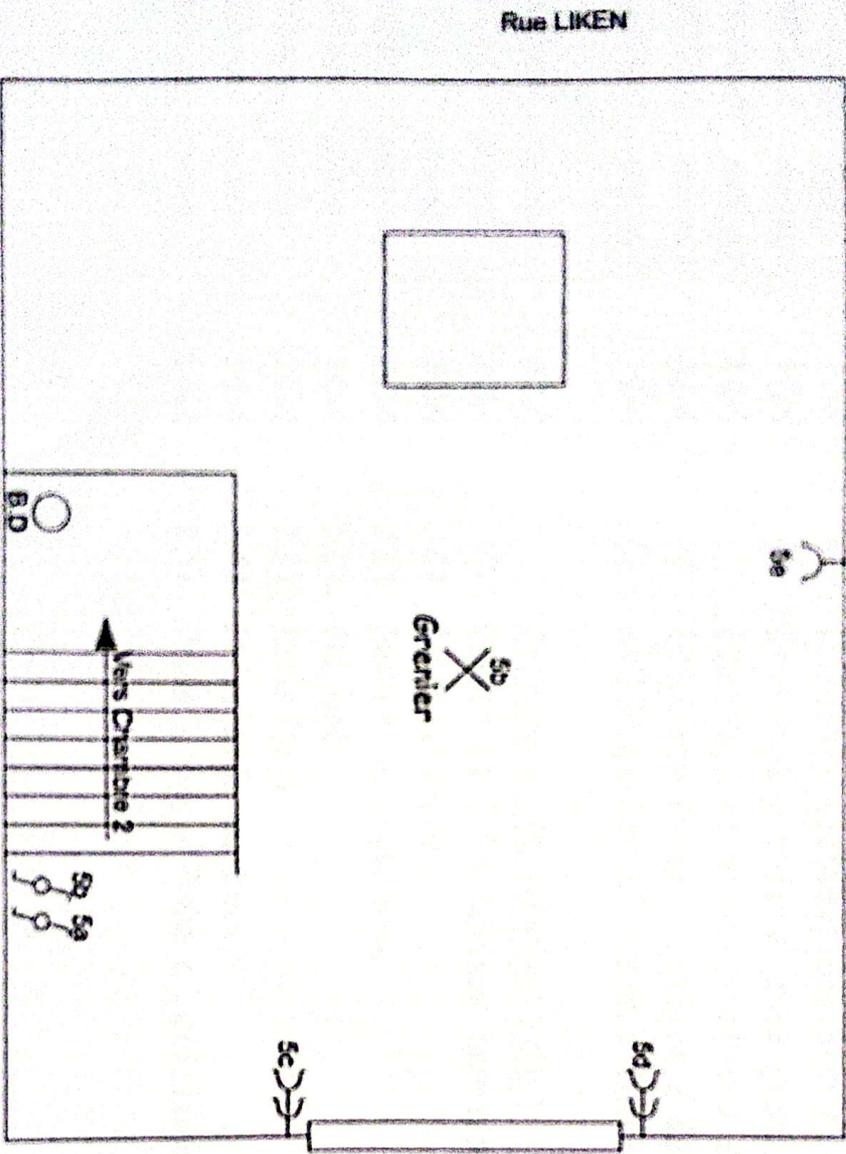
2x220V

**Schéma Implantation Premier étage**



Rue Likenne 65

# Schéma Implantation Grenier



2x220V

## Nomenclature Partie Commune

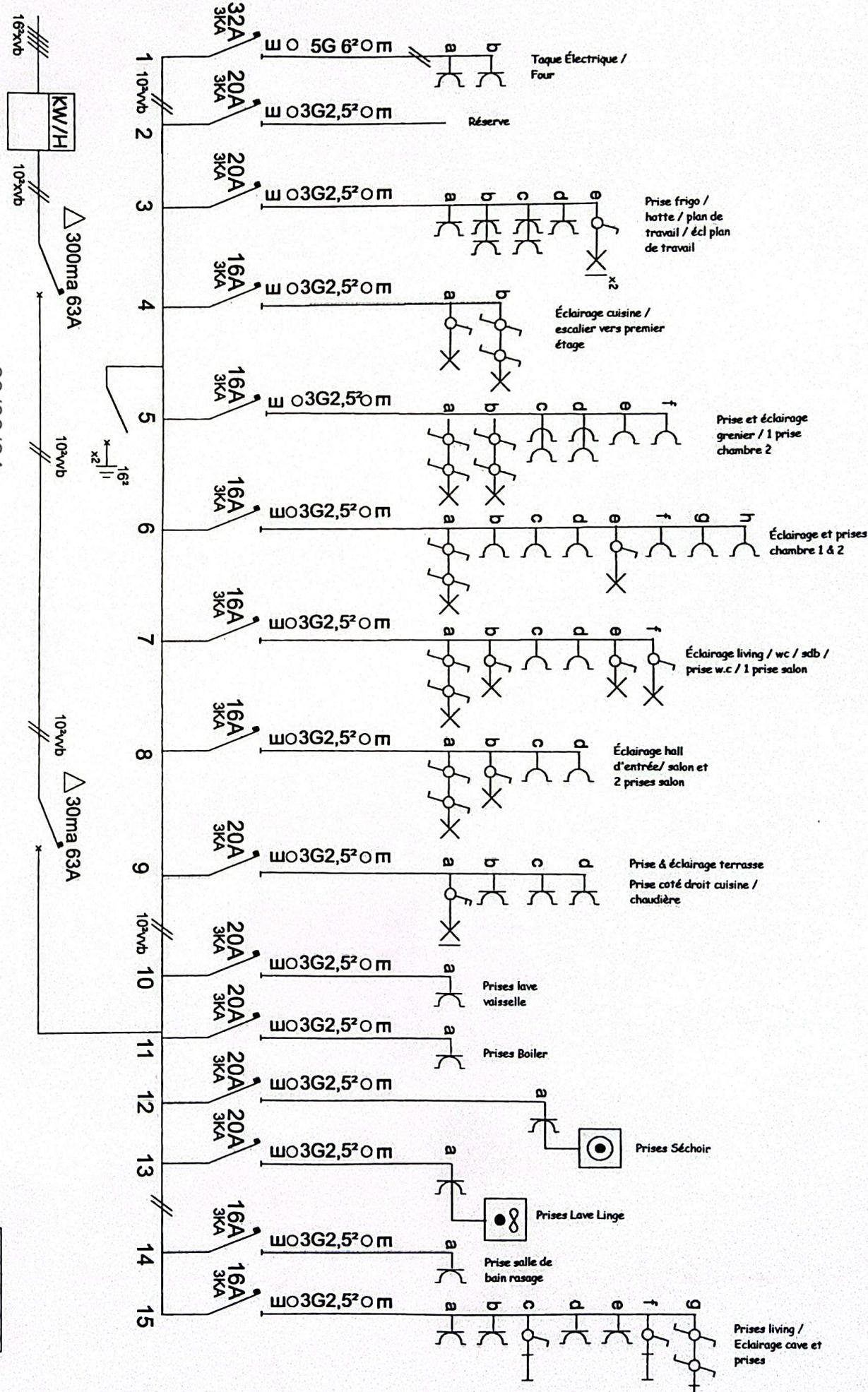
300mA	mono	63A	
300mA	mono	32A	1) <u>Différentielle Général 300mA</u>
300mA	mono	20A	Taque électrique et four
300mA	mono	20A	2) Réserve
300mA	mono	20A	3) Prises plan de travail cuisine / hotte / frigo encastré / écl plan de travail
300mA	mono	16A	4) Éclairage escalier vers 1er / éclairage cuisine
300mA	mono	16A	5) Éclairage grenier / prise grenier / 1 prise chambre 2
300mA	mono	16A	6) Éclairage et prise chambre 1 & 2
300mA	mono	16A	7) Éclairage living + applique / écl w.c / écl S.D.B / prise w.c / 1 prise salon
300mA	mono	16A	8) Éclairage hall d'entrée / éclairage salon / prises salon

### Différentielle Général 30mA

30mA	mono	63A	9) Prises et écl extérieur terrasse / Prises coté droit cuisine / chaudière
30mA	mono	20A	10) Lave vaisselle
30mA	mono	20A	11) Boiler Salle de bain
30mA	mono	20A	12) Séchoir
30mA	mono	20A	13) Lave linge
30mA	mono	16A	14) Prise salle de bain
30mA	mono	16A	15) <u>Prise Living / Prise et éclairage 3 caves</u>

2x220V -

# Schéma unifilaire



28/08/24

Sarah Geurtzen  
CENTGREEN  
0471 93 44 02

2x220V -6s